## LIBÉRATION DE POSTE



CHOIX DU PORT :	Port Principal	Port Ambonne
Usager		
NOM	PRÉNOM	
TÉL. PORTABLE		
EMAIL (OBLIGATOIRE)		
Bateau		
NOM DU BATEAU		
N° DE POSTE ET SECTEUR		
CONDITIONS GENERALES DE LIBERATION DE POSTE :  Dans le cas où une absence est supérieure à 7 jours, pendant la période du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août et dans l'hypothèse seulement où la capitainerie a pu affecter ce poste à un tiers, l'usager peut prétendre au reversement de la part de la redevance forfaitaire annuelle correspondante à la durée d'occupation de son emplacement.		
J'atteste par la présente, libérer mon poste d'amarrage :		
à compter du		
au		
EN CAS DE RETOUR ANTICIPÉ, J'ACCEPTE L'EMPLACEMENT PROVISOIRE QUI ME SERA AFFECTÉ SI MON POSTE EST OCCUPÉ.		
À	SIGNATURE	
Le		

Les informations recueillies dans ce document seront enregistrées dans un fichier informatique par les services de la Régie des Ports afin de traiter votre demande. Ces données seront conservées pendant dix ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification, d'effacement et de limitation de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toutes questions vous pouvez écrire à dpo@sodeal.fr [25/11/25]